



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'école de musique Théodore Lombard du samedi 12 septembre 2026

Membres du C.A. présents :

• M. Frédéric Roche	Président
• Mme Marjolaine Harthong-Morin	Vice-présidente
• M. Gaël Beaudoin	Trésorier
• M. Alain Arnaudet	Directeur
• M. Jacques Devillers	Administrateur
• Mme Sylvie Ducas	Professeur de piano
• Mme Valérie Roche	Administratrice
• M. Éric Viotti	Administrateur

Étaient excusés :

• Mme Frédérique Decroix	Secrétaire
• Mme Stéphanie Lepagneul	Secrétaire Adjointe
• M. Michel Rivière	Administrateur (technicien son)
• M. Jean-Marie Parrisieux	Administrateur

Professeurs présents : Yannick Audouard (batterie/percussion), Jérôme Lecailletel (guitare), Joël Meiller (Accordéon), Sylvie Ducas (Piano), Muriel Sierras (violon), Cédric Voisin (Saxophone).

Excusés : Madelaine Confais (chant lyrique), Éric Chatelon (trompette tuba et trombone), Johanne Jirodet (Chant), Céline Laforie (flûte).

Etat des présents et représentés : le quorum est atteint

Les statuts de l'Ecole de Musique stipulent, au regard de l'Article 10, les dispositions suivantes : « L'Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si 25% au moins de ses membres sont présents ou représentés. »

L'école de Musique comptabilise au jour de l'AG, 182 adhérents portant le quorum à 46 voix. Sont décomptés, ce 12 septembre, 90 présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc se tenir régulièrement.

Frédéric Roche préside la séance, ouverte à 10h15 et Marjolaine Harthong-Morin en est la secrétaire.

Ordre du jour :

- Présentation et vote du rapport moral et perspectives 2026-2027,
- Présentation et vote du rapport financier (comptes 2025-2026 et budget 2026-2027),
- Présentation et vote du rapport d'activité,
- Mouvements au sein du conseil d'administration et élection des nouveaux membres

(Les différents rapports sont joints en annexe du présent procès-verbal.)

1. Présentation et vote du rapport moral

Le bilan moral est présenté par le président Frédéric Roche. Après avoir fait brièvement le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2025-2026, le président remercie les professeurs et leur directeur Alain Arnaudet, les élèves et leurs familles ainsi que l'ensemble des bénévoles qui se sont investis au cours de la saison. Il remercie également pour leur soutien financier et logistique les partenaires institutionnels à savoir la Mairie de Pélussin et le Département de la Loire.

Le président présente ensuite les changements intervenus au cours de l'année écoulée, au sein du Conseil d'Administration. A ce sujet il rappelle qu'à la suite de la démission de l'ancienne présidente en septembre 2025, il avait accepté de prendre la présidence par intérim pour un an en remplacement de son mandat de trésorier, repris par Gaël Beaudoin élu en 2025. Cependant, comme annoncé lors de la précédente AG, Frédéric mettra fin à son mandat à l'issue de la présente AG. L'association continuera son existence sous la direction de la vice-présidente Marjolaine Harthong-Morin jusqu'à la nouvelle élection du bureau qui aura lieu dans les semaines qui suivent cette AG.

Le président rappelle qu'un appel à candidature a été émis au cours du mois de juin et qu'à l'appui de cet appel, une vidéo a été envoyée aux adhérents début septembre et qui présentait les différents besoins en matière de bénévolat au sein de l'association.

Ensuite le président présente les perspectives pour la saison qui s'ouvre en précisant que les actions menées le seront dans une démarche de pérennisation à moyen et long termes de la situation financière qui reste toujours très tendue.

Le rapport moral est ensuite soumis au vote à main levée à la majorité. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation et vote du rapport financier

Le rapport financier est présenté par le trésorier, Gaël Beaudoin, qui annonce que l'exercice s'achève au 31 août 2026 avec un déficit de - 2 762€ quasiment similaire à celui de l'an dernier (2844 €), malgré la hausse de tarif de 4% qui ne permet pas encore de retrouver l'équilibre. Les recettes de 140 508 € progressent au même rythme que les dépenses 143 271€ (environ de 3%)

Pour la première fois depuis plusieurs années, la trésorerie n'a pas manqué au mois d'août pour assurer le versement des salaires aux professeurs et couvrir les charges sociales. Cela a été permis grâce à l'encaissement en août de la première échéance de cotisations des adhésions pour la saison 2026-2027. Cette mesure avait été votée en AG l'an dernier.

Pour autant, la situation financière reste tendue avec des fonds propres qui s'élèvent à 7 940€ contre 10703 l'an dernier.

Ensuite le trésorier présente le budget pour l'année 2026-2027, d'un montant de 145 456€, budget qui tient compte d'une augmentation de tarif des cotisations de 4% et d'une adhésion à 21€, votées en AG en septembre 2025.

A la suite de quoi, et en vue d'améliorer la situation financière de l'association, Gaël présente la réflexion faite en Conseil d'Administration portant sur une augmentation de tarif pour la prochaine saison (à savoir 2027-2028). Il est proposé une simulation avec trois scénarios possibles à savoir : A) une augmentation de 4% ; B) 6% et C) 8%. Dans chacun de ces scénarios, le montant de l'adhésion serait porté à 25€.

Les impacts de ces trois hypothèses sur le résultat seraient respectivement de -1 500€ pour A (déficit), 230€ pour B (équilibre) et + 2 000€ pour C (bénéfice). Conscient de l'effort demandé

aux familles, le Conseil d'Administration propose une augmentation de tarif limitée à 6%. Cela représenterait pour un cours hors Pélussin une augmentation de 39€ (adhésion comprise). De plus, afin de pouvoir anticiper et calculer au plus juste le pourcentage d'augmentation sans attendre la prochaine AG, il est proposé de permettre au CA de calculer et d'appliquer le pourcentage dès les réinscriptions du mois de juin de l'année en cours (ici juin 2027).

Le rapport financier, comprenant les comptes arrêtés au 31 août 2026, le budget 2026-2027 ainsi que la proposition d'augmentation de tarif de 6% et de la cotisation de 25€ (révisable en juin 2027) est soumis au vote à main levée à la majorité. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation et vote du rapport d'activité

Le rapport d'activité est présenté par le directeur Alain Arnaudet.

Après avoir fait un point rapide sur les inscriptions aux différents cours à ce jour (164 élèves) et sur la réparation géographique, Alain présente les agendas 2026 et 2027 pour la saison à venir.

En ce qui concerne l'équipe pédagogique, Alain précise que Yannick le professeur de percussions, embauché en début de saison dernière, s'est bien intégré. Cette année il n'y aura pas de changements dans l'équipe si ce n'est le remplacement provisoire de Céline, la professeure de flûte traversière qui sera remplacée par Claire Baud durant son congé maternité. Claire a déjà remplacé Céline il y a deux ans et avait donné entière satisfaction à l'école.

Alain présente ensuite les prochains événements qui auront lieu cette année et notamment la soirée cabaret qui aura comme thème la musique au cinéma.

Puis il a évoqué les différents stages prévus cette saison à savoir prise en main de l'application MuseScore ; projet « Jamais sans ma voix » de Johanne Jirodet à destination des enseignants ; initiation à la sonorisation. Il a été aussi présenté le projet de fanfare mis en place cette année par Sylvie Ducas (BandaPélu).

Il est précisé par ailleurs que l'école accueille des groupes amateurs au sein de ses locaux, groupes composés d'un ou plusieurs élèves ou professeurs de l'école comme le groupe Watt the Fuzz.

Quant à l'école relais de proximité dont notre école a la charge, nous avons pu participer à un projet autour de la musique symphonique organisé par l'école de musique de Maclas (participation financière de 500€ pour un stage et un concert).

Puis Alain annonce avoir pris contact avec l' élu en charge de la culture au sein de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien en vue d'une démarche de financement pour les écoles de musique du territoire.

Le rapport d'activité est ensuite soumis au vote à main levée à la majorité. Il est approuvé à l'unanimité.

4. Mouvements au sein du conseil d'administration et élection des nouveaux membres

➤ Les élus sortants sont :

- Frédéric Roche (président)
- Frédérique Decroix (secrétaire)
- Stéphanie Lepagneul (secrétaire adjointe)

- Jean-Marie Parisseaux (administrateur)

Après avoir remercié les membres sortant et invité les adhérents à rejoindre le conseil d'administration, il est procédé au vote à main levée à la majorité, des membres sortant et des nouveaux membres.

➤ Les nouveaux membres élus sont :

- Agnès Hérédia
- Steven Harthong-Morin
- Eva Garcia
- Bastien Scanu
- Lolita Pastrana

➤ Le nouveau conseil d'administration se compose donc de 11 membres élus, 2 membres consultatifs et un représentant de la mairie de Pélussin.

- Gaël Beaudoin (trésorier)
- Jacques Devillers
- Eva Garcia
- Marjolaine Harthong-Morin (vice-présidente)
- Steven Harthong-Morin
- Agnès Hérédia
- Michel Rivière
- Valérie Roche
- Bastien Scanu
- Frédéric Viotti
- Lolita Pastrana
- Alain Arnaudet (Directeur)
- Sylvie Ducas (Professeure de piano)

Le Conseil d'Administration se réunira le mercredi 23 septembre 2026 à 20h00 dans les locaux de l'école afin d'élire le nouveau bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.



Le Président
Frédéric ROCHE



La secrétaire de séance
Marjolaine HARTHONG-MORIN